



# Politique éditoriale du *Grand dictionnaire terminologique*

Politique adoptée par  
l'Office québécois  
de la langue française  
à sa séance du  
13 septembre 2013

Office québécois de la langue française



**GDT**

*Le grand dictionnaire  
terminologique*

La politique éditoriale définit les orientations et les principes de travail que l'Office québécois de la langue française a retenus pour la production et la diffusion du *Grand dictionnaire terminologique* (GDT). Ces choix fondamentaux s'inscrivent dans le contexte de l'aménagement linguistique québécois et plus particulièrement de la mission confiée à l'organisme par la [Charte de la langue française](#). Selon l'article 159, l'Office « définit et conduit la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises ».

La politique éditoriale du GDT encadre la production terminologique de l'Office et [oriente l'intégration dans le GDT des données terminologiques produites par des partenaires](#).

## **Le grand dictionnaire terminologique**

Le GDT est une banque de terminologie qui présente des données en plusieurs langues : principalement en français et en anglais, mais aussi, depuis 2012, en d'autres langues comme l'espagnol, le portugais ou l'italien. Puisqu'il s'agit d'une banque de type unidirectionnel dont la langue pivot est le français, la présence de données en d'autres langues vise principalement à donner accès aux terminologies françaises. Pour en savoir plus sur cette banque, consulter [Le GDT en bref](#).

Outil de promotion et de diffusion de terminologies françaises au Québec, le GDT contribue en outre, dans un contexte de mondialisation des échanges, à l'enrichissement et au rayonnement du français actuel et à sa mise en valeur en tant que langue de communication internationale adaptée au monde contemporain.

## **Public visé**

Le GDT est un outil terminologique de référence destiné aux personnes qui ont à communiquer en français, principalement par écrit. Il s'adresse d'abord à la collectivité québécoise dans son ensemble. Interrogeable en ligne, cet outil est par ailleurs accessible à toute personne, du Québec ou d'ailleurs, qui a besoin de terminologies françaises.

## **Orientations**

Les principes et les méthodes de travail sur lesquels se fonde la production terminologique obéissent aux grandes orientations qui suivent.

### **Contribuer à l'élaboration de la norme du français au Québec**

En évaluant l'acceptabilité des termes, en recommandant ou non leur utilisation et en précisant dans quels contextes ils sont employés, le GDT participe à l'orientation de l'usage et contribue ainsi à l'élaboration d'une norme linguistique. La terminologie de référence qu'il diffuse s'appuie sur des politiques et des méthodes de travail qui encadrent sa production et qui tiennent compte objectivement de la situation sociolinguistique propre au Québec.

### **Tenir compte de la variation terminolinguistique dans son ensemble**

Les données des fiches du GDT sont traitées en vertu d'une approche socioterminologique. L'Office fait la promotion de la langue française dans sa globalité et considère qu'elle sert à exprimer la variété des situations et des aires géographiques où elle est employée.

## **Traiter les usages spécialisés, sans écarter l'usage courant**

Bien que le GDT contienne essentiellement des données terminologiques, des mots d'usage courant peuvent également y être traités. Cette orientation repose sur une conception plus actuelle de la langue, fondée sur le fait qu'il n'y a pas opposition, mais plutôt interpénétration des usages spécialisés et de l'usage courant. C'est dans cette perspective que les relations entre les termes et leurs usages sont analysées et expliquées dans les fiches du GDT.

## **Enrichir continuellement le GDT de terminologies jugées prioritaires**

L'Office fait en sorte que le GDT diffuse les terminologies nécessaires pour que le français soit la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires. La poursuite de cet objectif s'effectue en enrichissant et en renouvelant continuellement le contenu du GDT.

## **Multiplier les accès vers le français**

Le GDT est une base dynamique de renseignements terminolinguistiques dans laquelle toutes les interrogations, en quelque langue que ce soit, mènent au français. L'intégration de données en diverses langues permet non seulement de faire rayonner le français partout dans le monde, mais aussi – et surtout – de multiplier les accès vers les terminologies françaises disponibles.

## **Atteindre et servir le plus grand nombre**

La mise en ligne, en 2012, d'une nouvelle interface de diffusion mieux adaptée à la réalité d'Internet découle d'une volonté de rendre les fiches du GDT accessibles au plus grand nombre. Grâce à l'aménagement des données et à la simplification de leur présentation, le GDT devient ainsi plus efficace et convivial.

## **Contenu terminologique**

Depuis la création du GDT dans les années 1970, on y consigne des terminologies produites à l'Office et ailleurs. L'ajout, en 2012, de données en d'autres langues que le français et l'anglais en bonifie encore le contenu.

Le GDT est constamment alimenté et mis à jour. De nouvelles fiches y sont versées chaque semaine et les fiches existantes sont actualisées au fil des travaux.

## **Caractéristiques générales des fiches**

La nouvelle interface de diffusion du GDT permet plus que jamais de faire la promotion du français. En effet, quelle que soit la langue utilisée à l'interrogation, les réponses en français précèdent toujours les réponses dans les autres langues.

## **Fiche de l'Office québécois de la langue française**

La fiche produite à l'Office comporte des données en français et en anglais. L'essentiel des données diffusées sur la fiche est rassemblé dans la partie française. On y présente des choix terminologiques en accord avec les orientations énoncées et avec le cadre normatif défini par les politiques de l'Office, notamment la [Politique de l'officialisation linguistique](#) et la [Politique de l'emprunt linguistique](#).

La partie française de la fiche de l'Office présente les termes correspondant au concept étudié et fournit des explications sur l'usage et la portée de ces termes. La partie anglaise est généralement moins élaborée. Elle contient les données essentielles pour répondre aux questions des usagères et des usagers, c'est-à-dire les termes et, le cas échéant, une ou des notes explicatives (voir la description détaillée des éléments de la [fiche signée OQLF](#) dans l'aide).

### Fiche des partenaires

L'ajout, dans le GDT, de terminologies produites par des partenaires permet de diversifier la nature des données du GDT et d'enrichir celui-ci dans des domaines ciblés. L'intégration de ces données est assujettie à une série de procédures et de critères ayant trait à l'évaluation et au traitement des ensembles terminologiques en question.

Les fiches issues des travaux terminologiques des partenaires, qu'elles traitent de données en français ou en d'autres langues, sont toutes présentées suivant le même modèle, qui diffère de celui de la fiche produite à l'Office (voir la description détaillée des éléments de la [fiche des partenaires](#) dans l'aide). L'Office reconnaît la valeur des travaux terminologiques produits par ses partenaires et offre une visibilité à leurs auteurs par la diffusion de leur signature.

### Conclusion

*Le grand dictionnaire terminologique* est un outil mis à la disposition de la population du Québec et de toutes les personnes qui veulent communiquer en français. L'enrichissement et la mise en valeur du français, la fiabilité des données et l'ouverture sur le monde en constituent l'image de marque.